



Le mot du maire



Une nouvelle période de déconfinement commence. Le mois de juin semble placé sous le signe d'une période de transition. Les mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19 s'allègent pour permettre la reprise de la vie peut être pas « comme avant » mais avec moins de contraintes.

Je souhaite que l'arrivée de la belle saison soit pour vous l'occasion de redécouvrir votre village grâce aux évènements et associations qui recommencent à fonctionner en s'adaptant aux contraintes auxquelles elles sont encore soumises.

Je souhaite également mettre l'accent sur les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin. Je tiens à remercier toutes les personnes qui acceptent de participer à la tenue des bureaux de vote lors de ce double scrutin.

Je vous souhaite un très bel été ! Au plaisir de vous rencontrer sur les prochaines manifestations.

Frédéric DRELON

Kregiñ a ra ur mare digenfinañ. Seblant a ra miz mezheven bezañ ur mare tremen. Skañvat a ra an divizoù da virout ouzh skignadur ar C'HOVID-19 evit reiñ an tu adkomañs gant ar vuhez marteze ket « evel a-raok » met gant nebeutoc'h a redioù.

Hetiñ a ran e vefe evidoc'h degouez ar c'houlz-amzer vrav tro da zizolioñ a-nevez ho keriadenn a-drugarez d'an darvoudoù ha kevredigezhioù a adgrog da vont en-dro o genglotañ diouz redioù ma vezont c'hoaz hualet outo.

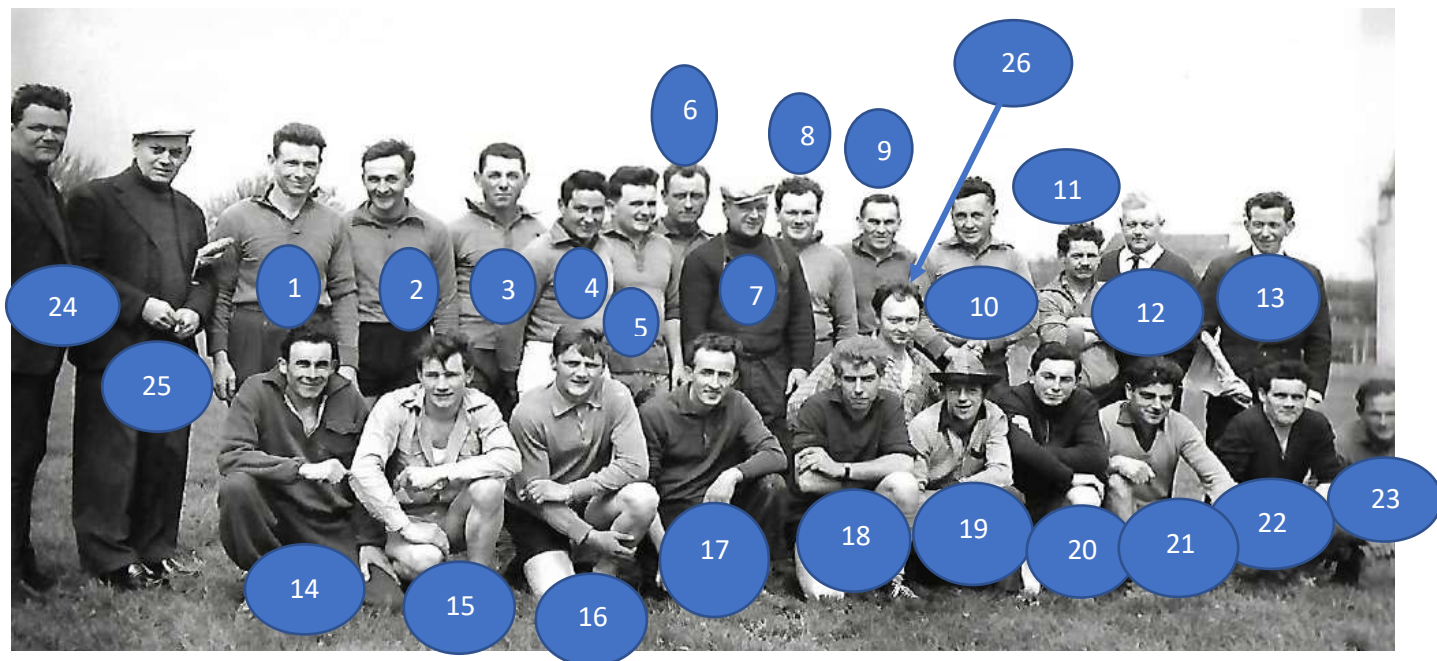
Hetiñ a ran ivez pouezhañ war dilennadigoù departamantel ha rannvroel d'ar 20 ha 27 a viz mezheven. Fell a ra din trugarekaat an holl dud a asant kemer perzh da vont-en-dro burevioù votiñ e-kerzh an div-votadenn se.

Hetiñ a ran deoc'h un hañv brav ! Gant plijadur da gejañ ouzoc'h da vare an darvoudoù da zont.



Souvenirs ...

Merci pour les nombreuses
réponses que nous avons reçues !



1	Alain BREUT
2	Charles PENNEC
3	Joseph CHARRETEUR
4	Yvon LE GOFF
5	Yvon MORVAN
6	Laurent BREUT
7	Germain LE MOAL
8	Raymond L'HELGOUAC'H
9	Alain COTONEA
10	Louis ROSMORDUC
11	André PENNANEAC'H
12	Francis QUINTIN Pont de Buis
13	Jean GESTIN

14	Michel CRENN
15	Jean Yves COADOUR
16	Jean BESCOND
17	Pierre GOAS
18	René MIOSSEC
19	Germain CALVARY
20	Jean COADOUR
21	Louis MIOSSEC
22	Jean Claude CRENN
23	Louis MARTIN
24	François GUEDES
25	François RIOU
26	Marcel LE ROY



Les Paniers de Saint Ségol



C'est une association de producteurs de Saint Ségol et des environs proches. Ils vous proposent des produits locaux issus d'une agriculture raisonnée et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement voire bio, en circuit court.

Une gamme large de produits sera à votre disposition : légumes, pain, viandes (bovine, porcine, ovine, volaille, lapin) charcuterie, fromages, produits laitiers divers, certains fruits, gâteaux bretons, confitures, miel, crêpes, œufs ...); l'offre pourra s'étoffer en cours d'année.

La municipalité soutient activement cette initiative et monte un dossier de demande de subvention dans le cadre d'un plan de relance de l'Etat « Alimentation locale et solidaire ». Une participation diligente de bénévoles motivés qui s'engagent à la confection des paniers et à leur distribution, voire à leur acheminement au domicile de personnes âgées isolées et aux personnes handicapées de la commune.

La mise à disposition des paniers commencera début septembre pour prolonger les marchés du mardi soir, permettant aux habitants de retrouver des produits auxquels ils sont attachés, de se retrouver pour un moment d'échange et de convivialité lors du retrait de leur panier.

Principes et modalités :

- ✓ Les paniers sont pré-commandés sur le site en ligne (—bzh communiqué ultérieurement) vous permettant de les composer selon vos besoins et vos attentes Pour ceux qui n'utilisent pas internet ou qui n'ont pas accès, un point relais téléphonique vous sera communiqué.
- ✓ Le paiement par CB de préférence, chèque, ou autres sera effectué lors du retrait au point de vente.
- ✓ Le retrait des paniers aura lieu 1 fois par semaine (jour et horaire à définir) dans l'ancien dépôt de pains au 4 Bis rue de la mairie

Ce projet est générateur de lien social pour les habitants de la commune, permettant aussi d'offrir aux personnes âgées isolées une offre alimentaire de qualité.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure en tant que bénévole, vous pourrez nous retrouver dès le 15 juin sur le marché de Ménez Boss.

L'Équipe des bénévoles



Quid des Elections départementales et régionales ?

Quand ?

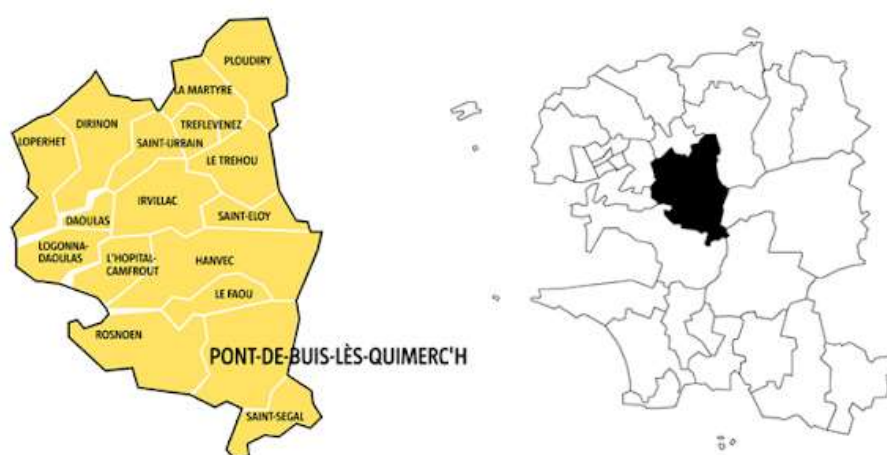
Les 20 et 27 juin prochain, les électeurs sont amenés à voter pour élire leur conseillers départementaux et régionaux

Conseillers départementaux

Le département du Finistère est divisé en 27 cantons. Chaque canton est représenté par un binôme (1 homme / 1 femme) de conseillers départementaux. L'Assemblée départementale compte donc **54 conseillers départementaux**.

Durée du mandat : **6 ans**

Canton auquel Saint Ségat est rattaché : **canton de Pont de Buis**



Compétences du conseil départemental : action sociale (protection de l'enfance, actions et allocations pour personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active RSA....) ; construction, entretien et équipement des collèges, voirie départementale, transports scolaires...

Comment vote-t-on ?

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un second tour

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Conseillers régionaux

Le conseil régional de Bretagne compte 83 membres

Durée du mandat : 6 ans .

Les nouveaux élu(e)(s) le sont pour sept ans au lieu de six (la loi du 22/02/2021 prolonge leur mandat d'un an jusqu'en mars 2028, pour éviter le télescopage de dates avec les élections présidentielles de 2027).

Compétences du conseil régional : Le Conseil régional intervient dans la plupart des domaines qui concernent la vie quotidienne et l'avenir de la Bretagne : formation (gestion des lycées et formation professionnelle), transports (TER...), développement économique, aménagement du territoire, culture, sport, environnement...

Comment vote-t-on ?

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste. Dans la région Bretagne, 13 listes se présenteront aux suffrages des électeurs lors du premier tour. Chaque liste comprend la tête de liste régionale (qui a vocation à être élue président(e) du Conseil régional) et les candidat(e)(s) du département pour la liste

1er tour : le 20 juin Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

2d tour : le 27 juin La liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

La semaine suivant le scrutin, les nouveaux élus désignent un président dans chaque assemblée.

Pour voter par procuration, les procédures seront simplifiées en raison de l'épidémie de Covid-19. Chaque électeur peut désormais établir sa procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr, avant de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité ;

Procuration pour les élections départementales et régionales 2021

- Un électeur peut avoir jusqu'à 2 procurations faites en France, c'est-à-dire qu'il pourra voter à la place de 2 électeurs ;

- L'électeur qui donne procuration doit désigner l'électeur qui votera à sa place pour les 2 élections (départementales et régionales). En effet, les 2 élections ont lieu le même jour, donc la procuration est valable pour les 2 élections.

- L'électeur qui ne peut pas se déplacer pour cause de handicap ou de raison de santé peut demander qu'un agent de police se déplace à son domicile (ou dans un Ehpad) pour faire une procuration. L'électeur peut en faire la demande par courrier, par téléphone ou par mail. Il lui suffit de présenter une attestation sur l'honneur. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.

Nouvelle édition du marché

Nous vous donnons rendez-vous tous les mardis à partir du 15 juin pour une nouvelle édition du Marché de Saint Ségal.

Vous retrouverez vos fidèles producteurs et artisans, rejoints par quelques nouveaux arrivants :

- Christophe, artisan pêcheur sur les côtes Finistère Nord
- Maxime, jeune brasseur qui vient de s'installer à Le Juch
- Jérémy, chocolatier à Quimerc'h qui vous propose, entre autre, une nouveauté baptisée "le Saint Ségal", chocolat- caramel au beurre salé
- Hervé Guirriec auteur de livres sur le patrimoine culturel et végétal breton, ancien enseignant au lycée agricole du Nivot à Lopérec
- Chloé et Thomas , producteurs de viande bovine
- Manon, coiffeuse et barbière
- Hermine et Margaux, création de bijoux
- Le Stérence, traiteur qui préparera sur place ses hamburgers et une spécialité différente chaque semaine

... et bien d'autres au fil de la saison

Tous ont à cœur de vous proposer leurs beaux et bons produits !

Des surprises vous y attendent !...

L'association Polysonnance vous proposera d'exercer vos talents sur des jeux bretons.

Sans oublier la bonne ambiance que vous avez certainement hâte de retrouver !

Les animations musicales s'enchaîneront tout l'été !

Le 15 juin, Christelle et 5 musiciens de l'association Feasta vous inviteront au voyage en jouant de nombreux morceaux de musique irlandaise.

A bientôt de vous y retrouver dans le respect des gestes barrières !



Déchetterie

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h30/12h	9h30/12h	9h30/12h	Fermée	9h30/12h	9h30/12h30
Après-midi	13h30/18h	13h30/18h	13h30/18h	Fermée	13h30/18h	13h30/18h

Pensez à demander votre Pass pour la déchetterie

Nouvelle organisation des déchetteries à partir du 01 août 2021.

Pour d'optimiser le fonctionnement des trois déchetteries du territoire de la Communauté de Communes Pleyben-Châteaulin-Porzay et faciliter leur usage aux habitants, une réorganisation est en cours.

Afin de réserver l'accès aux déchetteries aux seuls habitants de la Communauté de Communes, un système d'accès par badge sera mis en place. Il ne sera obligatoire que le 1er août, le temps que chacun puisse se fournir en pass-déchetteries. L'idée est de limiter l'apport extérieur, sachant que le traitement des encombrants a nettement augmenté.

10 000 foyers sont concernés par la mesure. Actuellement, seul 3000 foyers en ont fait la demande. Nous vous invitons à faire le vôtre. Pour cela, on vous explique comment.

Ce badge est valable pour les trois déchetteries. Il est délivré par la CCPCP. Pour l'obtenir, il est conseillé de s'inscrire sur le site Internet www.ccpcp.bzh, rubrique « Actus ».

À défaut, le formulaire papier est disponible au siège de la ComCom à Châteaulin, ou en mairies. Une fois votre demande validée, la carte d'accès est envoyée à domicile, dans un délai de 5 à 6 semaines environ.

La première carte est délivrée gratuitement. La seconde, optionnelle, sera facturée 5 €, sur votre facture de la redevance des ordures ménagères. La carte n'est pas nominative. À réception, vous devez inscrire au marqueur la plaque d'immatriculation du véhicule que vous utilisez pour vos dépôts. En cas de déménagement et de location d'un véhicule, il sera possible d'accéder aux déchetteries avec son pass habituel, mais nous conseillons de prévenir le service des déchetteries quelques jours auparavant pour qu'il puisse prévoir les 10, 20 voire 30 m³ à absorber en plus.

Au départ, ce sont les agents qui contrôleront les badges, puis il y aura une automatisation du système avec barrières, en 2022 pour Péren et la Croix-Neuve et en 2023 pour Kozkéro.

Attention : fermeture exceptionnelle le samedi 26 juin en raison du passage du tour de France sur la D48

Passage du dératiseur

Le dératiseur sera présent sur la commune le **mardi 29 et le jeudi 1er juillet 2021.**

Inscrivez-vous en mairie **jusqu'au vendredi 25 juin 2021.**



Bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte tous les samedis de 10h à midi.

Rappel : merci à tous ceux qui ont emprunté des livres de respecter les délais prévus pour leur retour. Il est constaté que de nombreux ouvrages ne sont pas revenus en bibliothèque depuis leur emprunt lors de la période de confinement.

Vaccination Covid -19

La mairie est toujours à la disposition des personnes qui rencontrent des difficultés à s'inscrire auprès des centres de vaccination. Vous pouvez contacter Gérard au 06 85 15 87 67 sur les heures d'ouverture de mairie (9h-12h du lundi au samedi)

Jusqu'à présent 60 personnes ont sollicité les services de la mairie pour leur inscription.

Merci aux bénévoles qui ont véhiculé les Saint Ségalais jusqu'au centre de Châteaulin voire Crozon et Douarnenez, merci pour ce bel élan de solidarité !

Ecole Julie Daubié

Pensez à inscrire vos enfants.

Vous pouvez prendre contact avec Mme OGOR directrice de l'école Julie Daubié au 02 98 73 01 98

Pour l'inscription à la garderie et à la cantine, des dossiers seront remis aux enfants déjà scolarisés. Pour les nouveaux inscrits, merci de retirer le dossier en mairie ou de le télécharger à partir du site internet de la commune. La date limite des inscriptions en garderie et cantine est fixée au 10 juillet 2021.

Fibre optique

La fibre arrive sur Saint Ségal !

Mercredi 16 juin, la municipalité rencontre la société Axione chargée de réaliser les études et travaux nécessaires au déploiement de la fibre sur la commune. Des informations vous seront communiquées ultérieurement sur le site de la commune et sur notre page Facebook.

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD) à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026. Ce projet présente un coût total estimé à 2 milliards d'euros.



Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2021

Simple & rapide



→ Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h)
Mail : antennedejeu@breizhgo.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial, Connaissance
Antennes des Transports de Quimper
Avenue Jacques Cartier 125 84 844
29 435 Quimper

Transport scolaire

Pensez à inscrire votre enfant en vous connectant sur le site breizhgo.bzh

Une inscription après le 16 juillet donnera lieu à une majoration de 30€.

City Park

Lundi 14 Juin, la société Auffret TP commencera le terrassement pour l'installation du City Park.

La société Sport Nature (56) installera les infrastructures à la suite.



Matinée découverte Yoga

Samedi 3 Juillet 2021 10H00 – 13H30

Site Ménez Boss – Saint-Ségal

Séance de Yoga accessible à tous dès 6 ans, animée par Vanessa.

En partenariat avec Polysonnance qui propose une navette pour les habitants isolés (sous limite de places disponibles : un minibus 9 places 1€/personne

Séance suivie d'un buffet froid pour partager un moment de convivialité dans la bonne humeur.

Pour des informations et les inscriptions contacter Vanessa

vanessa.f.yoga@gmail.com ou 06.17.73.11.10



108^{ème} édition

26 juin -18 juillet 2021

Tour de France 2021

Le tour de France 2021 débutera le samedi 26 juin par l'étape Brest Landerneau - L'itinéraire traversera notre commune et empruntera la D48 au niveau de Tachennic.

Les horaires à retenir :

- Passage de la caravane publicitaire : 13h29,
- Le peloton passera entre 15h10 et 15h30 selon la vitesse des coureurs cyclistes

Des restrictions de circulation sont à prévoir, la départementale 48 sera interdite à la circulation de 11h à 16h.

A venir : Accueil de loisirs les mercredis

Nous travaillons sur la mise en place, en concertation avec la communauté de communes CCPCP, d'un accueil des enfants le mercredi toute la journée sur la commune. Les grands axes sont établis, il reste à gérer l'organisation.

Le projet devrait être mis en place dès la rentrée scolaire de septembre.

Exposition Longère Saint – Sébastien à compter du 15 Aout 2021

Yvon Morvan, peintre Saint Ségalais, exposera deux séries de toiles : une portant sur l'histoire de Saint Ségal et une autre sur le travail des femmes de 1800 à nos jours. Cette exposition sera visible du 15 Aout au 15 septembre.

Bravo et Merci à Yvon pour ce beau travail de passeur de mémoire.



Chapelle Saint Sébastien

La Chapelle Saint Sébastien sera ouverte aux visites cet été. Un guide sera présent du 15/07/2021 au 13/08/2021. Les horaires d'ouverture de la Chapelle seront les suivant :

- Du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Le Dimanche : de 14h30 à 18h30.



La problématique de la sécurité routière est au cœur de nos préoccupations depuis déjà quelques mois.

Il est vrai que la vitesse est un problème récurrent sur l'ensemble du village. Nous avons engagé une réflexion sur les enjeux de sécurité et la circulation dans la commune, accompagné de la préfecture, des services du département ATD29 Agence technique départementale et des services de gendarmerie.

De cette réflexion et des retours d'expérience, le choix a été fait de développer un traitement étendu des intersections suivant le principe de priorité à droite.

Bon nombre de communes qui ont adopté ce système soulignent l'apaisement des vitesses et semblent constater une meilleure responsabilisation générale des automobilistes dans leur conduite. Il semble aussi que, dans un carrefour à priorité à droite, l'automobiliste en situation d'utilisation de sa priorité ait lui aussi un comportement plus prudent.

Le régime de la priorité à droite entrera en vigueur le **1^{er} septembre**. De nouveaux panneaux de signalisation seront installés pour rappeler à chacun la modification des nouvelles règles de circulation. Notre objectif est de diminuer la vitesse sur les routes de la commune et d'assurer la sécurité de tous. Un point-bilan sur cette nouvelle organisation sera fait dans les 3 mois qui suivent la mise en œuvre, pour mesurer si l'objectif de réduction de vitesse est bien atteint.

Label Ecole Numérique pour l'école Julie Daubié



Courant mai, les élèves de l'école Julie Daubié ont reçu, avec beaucoup d'enthousiasme, les tablettes et les casques ; la prise en mains a été très rapide, quelques-uns toutefois déploraient le fait de ne pas pouvoir jouer à leurs jeux préférés, mais se sont vite pris au défi de gagner sur les applications de calcul et d'orthographe proposées par leur maitresse ! Les CM2 ont reçu 5 nouveaux robots. Les maternelles se sont vus remettre 2 ordinateurs.

Résultat d'appel à projet, cette dotation en matériel informatique est financée conjointement par l'éducation nationale et la commune.

Proposition du club nautique châteaulinois

Le Club Nautique Châteaulinois basé à la piscine intercommunautaire "Les Bassins de l'Aulne" proposera à partir de septembre 2021 deux nouvelles sections en complément des sections existantes de "Natation Sportive" (pour les moins de 25 ans) et de "Triathlon". Le Club Nautique Châteaulinois a ouvert une nouvelle section dans le domaine de la Natation Santé dès ce mois de Juin et cela jusqu'au 2 Juillet

Nous proposons des séances de "Nager Forme Santé"

Cette nouvelle activité consiste à nager pour développer, maintenir ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie.

Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et en relais d'un programme d'éducation thérapeutique.

Cette nouvelle activité s'insère dans un programme thérapeutique et est donc soumise à la présentation d'une prescription médicale.

Ces nouvelles séances auront lieu tous les lundis et vendredi de 12h15 à 13h30 et cela jusqu'au 2 Juillet (puis l'activité reprendra à la rentrée)

Places limitées (groupe de 10 personnes max)

Le Club lancera une 2ème nouvelle activité à la rentrée avec la mise en place d'une section natation "Maîtres" : entraînements de natation pour les adultes à partir de 25 ans.

Le club proposera 4 séances par semaine les lundi midi et soir, le mercredi soir et vendredi soir.

Les activités existantes continuent elles aussi à la rentrée avec un nouveau planning (jusqu'à 6 entraînements par semaine) pour la Natation Sportive pour les jeunes de - de 25 ans divisée en deux sections : une section "Compétition" et une section "Loisirs".

Le club accepte les enfants qui savent déjà nager.

Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

chateaulin.natation@gmail.com

ou par téléphone auprès de Nathalie Masure notre coach au 0661127064 ou du bureau au 0678408169

Page de la Fédération Française de Natation sur "Nager Forme Santé pour avoir des informations complémentaires :

<https://www.ffnatation.fr/nagez-forme-sante>



Arz ha Glad



Durant toute cette période de semi-confinement, l'association a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine. Nous avons même pu organiser en début de mois de mai, une visite « sur le terrain », à la chapelle ND de Quillinen qui, comme la chapelle St Sébastien possède des peintures murales et fresques des XVIe et XVIIe, souvent énigmatiques.

Un « jumelage culturel » s'est établi, et après notre visite à la chapelle de Landrevarzec, c'est le groupe des amis de ND de Quillinen qui est venu visiter la chapelle de Saint-Ségall à l'occasion de la présentation du dimanche 30 mai.

D'autres visites, sur demande, ont aussi pu avoir lieu durant ces derniers mois...

Cette année, comme l'an dernier, en l'absence de possibilité d'anticipation, nous ne pourrons pas présenter le concert de la Nuit des Chapelles.

Cependant, nous profiterons très heureusement de la réouverture des musées pour aller à Pont-Aven, le 26 juin.

Quant aux cours à Saint-Ségall, ils se termineront à cette même date pour reprendre en septembre ...avec une rentrée que nous souhaitons tous moins compliquée !

Pour tout renseignement, contact 06.88.45.53.88

Un projet de rénovation ? Une question sur l'énergie ?

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois un conseiller énergie d'Ener'gence est présent à la Communauté de Communes pour vous renseigner gratuitement sur toutes les thématiques liées à l'énergie : projet de rénovation, factures trop élevées, aides financières, construction...

Depuis juin 2021, la Communauté de Communes ayant rejoint Tinergie, dispositif d'accompagnement public des projets de rénovation, il sera également possible de se renseigner à ce sujet, et de s'y inscrire. Tinergie propose un accompagnement tout au long de votre projet de rénovation, de l'évaluation énergétique du logement jusqu'à la fin des travaux. Une aide financière de la collectivité est apportée aux propriétaires réalisant des travaux.

Les conseillers énergie vous conseillent de manière neutre et gratuite sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.



Les rendez-vous ont lieu à :

CHÂTEAULIN : Les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison des Services au Public, 33 quai Alba.

PLOMODIERN : Le 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h, Mairie

PLEYBEN : Le 3^{ème} du mois du mois de 14h à 17h, 14 rue de Gars Maria – bât Ty Ar Vuhez.

Prise de rendez-vous au 02 98 33 20 09.

Vous pouvez aussi les contacter par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au même numéro.

Pour un conseil plus détaillé, n'hésitez pas à amener selon vos interrogations les plans de votre logement, votre déclaration d'impôts, vos factures d'énergie ou votre diagnostic de performance énergétique si vous en avez un.

Ener'gence, l'agence Energie - Climat du Pays de Brest conseille, informe et sensibilise tous les consommateurs du Pays de Brest (particuliers, collectivités, entreprises, etc) aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

Ener'gence a été choisie par la collectivité pour animer le dispositif Tinergie.

